

Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 19 novembre 2019
Local 120

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2019
4. Parole à l'assemblée
5. Présentation du président: Le conseil d'établissement (**information**) (5 min.)
6. Politique absences et retards des élèves (**Approbation**) (15 min.)
7. Ajout aux sorties éducatives (**Approbation**) (2 min.)
8. Parole à la représentante de la communauté
9. Parole au délégué du comité de parents
10. Parole au délégué du personnel de soutien
 - Journée type au SDG (**information**) (5 min.)
 - Aide aux devoirs (**information**) (2 min.)
11. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - Suivi accueil et surveillance le matin
 - Activité annulée
 - Fondateurs-Laurentides
 - Sondage aux parents
 - Projet éducatif
 - Informations
10. Questions diverses
11. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 19 novembre 2019, 18h30, à Prévost.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Eric Cadotte, vice-président
Karine De Lamirande
Karine St-Jules
Claudia Poulin
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Nathalie Desbiens
Marie-France Joly
Isabelle Paradis

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Absente

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :

Mélanie Lévesque, par intérim

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Josée Desnoyers

DIRECTION :

Annie Marcotte

AUSSI PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

Madame Linda Gagnon, commissaire secteur 4 (Prévost et St-Hippolyte)

ABSENCES :

Martine Lessard, secrétaire
Marise Aubin, représentante de la communauté

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement à 18h33. Le président souhaite la bienvenue aux membres et souligne la présence de madame Linda Gagnon, commissaire, et la remercie pour son don de 100\$ fait au conseil d'établissement afin de l'offrir en bourse à nos élèves.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Desbiens que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 octobre 2019

Plateformes de communications

La directrice fait un retour sur les plateformes de communications et informe le CÉ du message transmis aux enseignants ; les applications (classdojo, classcraft, seesaw, etc.) ne devraient être utilisés qu'à des fins ludiques. Toute transmission d'information importante doit se faire par l'agenda ou le sac d'école. Les enseignants au premier cycle se sont entendus lors de la rencontre de parents que les communications allaient toutes passer par seesaw.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame St-Jules que le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

4) PAROLE À L'ASSEMBLÉE

(aucun)

5) PRÉSENTATION : CAPSULE RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CÉ)

Présentation d'une capsule vidéo « Rôle et fonctions d'un Conseil d'établissement » provenant de la Fédération des comités de parents du Québec ((FCPQ). La capsule vidéo est un complément au power point « Le conseil d'établissement, école des Falaises » déjà transmis aux membres.

6) POLITIQUE « ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES »

La directrice présente la politique.

- Elle est mise en place comme plusieurs autres écoles de la CS ;
- Elle fait écho à une problématique récurrente à l'école, malgré tous les avertissements ;
- Il y a eu 98 retards en septembre, 198 en octobre et 196 en novembre ;
- La politique sera en vigueur dès le 1^{er} décembre et remettra à zéro tous les retards depuis le début de l'année ;
- Au 3^e retard, une lettre est envoyée à la maison mentionnant qu'au 4^e retard, l'enfant ne pourra pas entrer en classe avant la prochaine période ;
- Au 4^e retard, une lettre est envoyée à la maison mentionnant qu'au 5^e retard, les minutes seront comptabilisées et le temps devra être repris lors d'une journée pédagogique ;
- Au 5^e retard, une lettre est envoyée à la maison mentionnant que dès maintenant, toutes les minutes sont comptabilisées et seront reprises en journées pédagogiques ;
- Deux parents sont en désaccord avec le fait de ne pas recevoir la feuille de leçons lors de voyage. Mme Marcotte rappelle que la cohérence est de mise et que les enseignantes se sont entendues pour ne rien donner afin de ne pas créer de précédent ou de favoritisme.

Le président demande le vote. La politique « Absences et retards des élèves » est adoptée à la majorité.

CE-029-19-038

M. Cadotte demande à consigner sa dissidence au procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Poulin que la politique « Absences et retards des élèves » soit adoptée pour l'année scolaire 19-20. Celle-ci sera réévaluée pour l'année scolaire suivante. Un suivi sera également donné aux parents lors de chaque CÉ.

7) AJOUT AUX SORTIES ÉDUCATIVES

CE-029-19-039

Ajout d'une pièce de théâtre au préscolaire « La lune entre les maisons » le 20 mai en PM au coût de 15,65\$ payée par la mesure « sorties culturelles ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame De Lamirande que la sortie éducative soit adoptée telle que proposée.

8) PAROLE A LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

- Madame Desnoyers nous informe que le souper d'huitres fut un grand succès. 16500\$ ont été amassés. L'argent sera redistribué dans la communauté pour les jeunes.

- Un concours d'art oratoire et un concours d'essai littéraire seront offerts. Les frais d'inscription sont payés par le club optimiste.
- Le 7 décembre prochain, ce sera la fête de Noël du Club optimiste. Les parents doivent s'inscrire sur le site internet.

9) PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

- Présentation du Plan de Répartition des Immeubles et des Élèves (20-21), par M. François Landry directeur de l'organisation scolaire.
- Informations sur le transport : la CSRDN a répondu à 1200 demandes d'accommodement dont 70% ont été acceptées.
Places fantômes : Il est demandé de conscientiser les parents à désinscrire leur enfant qui n'utilise pas le transport.
- Indice de mesure socio-économique (IMSE) : Présentation de M. Sébastien Tardif (disponible sur power point, transmis au conseil d'établissement).
- Carte cadeau : Un tirage a lieu chaque rencontre du comité de parents de deux (2) cartes cadeaux d'une valeur de 50\$. Le représentant au comité de parents en a gagné une. Le CÉ déterminera de quelle façon il en disposera pour en faire bénéficier les élèves.
- Loi 40 : discussion sur le projet de Loi ; une résolution a été adoptée demandant : *QUE le projet de Loi tel que présenté soit amélioré afin que la représentativité sectorielle au sein de la région soit maintenue.*

10) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN

- Madame Lévesque parle du journée-type au SDG.
- Période de devoirs supervisée : le service débutera le lundi 2 décembre. Les parents devront inscrire leur enfant via le SDG. Nous demandons d'explorer que ce soit les plus grands, des parents bénévoles ou des étudiants qui supervisent cette période.

11) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION

- Suivi accueil et surveillance le matin** : La directrice informe le CÉ qu'elle a pu comparer les horaires des écoles primaires de la CS ce qui a permis de constater que nos horaires ne causent pas préjudice aux parents ni aux élèves quant au temps de surveillance le matin. Nous sommes dans les normes.
- Activité annulée** : les activités multisports sont annulées pour l'année faute d'autobus scolaires disponibles et les heures de libérations engendrées.
- Fondeurs-Laurentides** : Madame Paradis aimerait offrir pour la 3^e année un parascolaire ski de fond les jeudis après l'école avec les Fondeurs-Laurentides au coût de 90\$. Début: 19

décembre jusqu'au 20 février. (approuvé par M. Cadotte 029-19-040)

- IV. **Sondage aux parents** : Mme Marcotte présente le sondage qui sera envoyé aux parents concernant les chandails de nos équipes sportives.
- V. **Projet éducatif** : Ce point est reporté.
- VI. **Informations** : La directrice informe que les ordres du jour et les procès-verbaux seront déposés sur le site internet de l'école. Le président invitera les parents à les consulter, par courriel. Il se propose également pour répondre, par courriel, aux questions des parents à la suite de ces parutions. Un point récurrent « Courrier » sera ajouté à l'ordre du jour et les questions transmises par les parents y seront abordées.
- VII. **Semaine de Noël** : La directrice parle des activités qui seront proposées aux élèves du 16 au 20 décembre.
- VIII. **CÉ de décembre** : Le CÉ débutera à 18h, il a été convenu de partager un repas ensemble.

12) QUESTIONS DIVERSES

13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Cadotte que la séance soit levée à 20h33.



Annie Marcotte, directrice



Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2019

--	--